



## Décision de radiodiffusion CRTC 2019-132

Version PDF

Ottawa, le 7 mai 2019

**Dufferin Communications Inc.**  
Winnipeg (Manitoba)

### CKJS Winnipeg – Renouvellement administratif

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio AM commerciale à caractère ethnique CKJS Winnipeg (Manitoba), du 1<sup>er</sup> septembre 2019<sup>1</sup> au 31 août 2020, en vertu des modalités et **conditions** en vigueur dans la licence actuelle.
2. Dans *CKJS Winnipeg – Conversion à la bande FM*, décision de radiodiffusion 2017-423, 30 novembre 2017 (décision de radiodiffusion 2017-423), le Conseil a approuvé une demande de Dufferin Communications Inc. en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de radio FM commerciale spécialisée à caractère ethnique à Winnipeg en remplacement de sa station de radio AM commerciale à caractère ethnique CKJS. Tel que noté dans cette décision, l'autorisation relative au début de l'exploitation de la station FM expire le 30 novembre 2019.
3. Cependant, le Conseil note que le titulaire n'est pas encore prêt à débiter l'exploitation de la station FM et a demandé de proroger le délai pour le début de l'exploitation de la station FM au-delà du délai du 30 novembre 2019. Par conséquent, afin de permettre la poursuite des activités de la station AM, le Conseil accorde un renouvellement de licence administratif d'un an pendant que le titulaire procède à la conversion à la bande FM approuvée dans la décision de radiodiffusion 2017-423.
4. Tel qu'indiqué dans l'annexe à la décision de radiodiffusion 2017-423, le titulaire est autorisé à diffuser simultanément la programmation de la nouvelle station FM sur les ondes de CKJS pendant une période transitoire de trois mois à compter de la mise en exploitation de la station FM, et la licence pour CKJS sera révoquée dès la fin de la période de diffusion simultanée.

Secrétaire général

*La présente décision doit être annexée à la licence.*

---

<sup>1</sup> La licence pour CKJS a été renouvelée administrativement du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019 dans *CKJS Winnipeg – Renouvellement administratif*, décision de radiodiffusion 2018-315, 24 août 2018.